Tél. 061/21.61.09

061/21.02.75 (ligne directe)

Agent traitant : Frédérique GATELLIER (urba-catu@bertogne.be ,

N/Réf.: 153/2023 V/réf.: 3976/NP

Informations notariales

Articles D.IV.99, D.IV.100 et D. IV.105 du Code du développement territorial

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 2 octobre 2023 relative à un bien sis à **BERTOGNE**, 1ère division, **Bertogne**, cadastré section **B** n°1010D2 et appartenant à | , nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code de développement territorial :

Le bien est situé en zone forestière (100%) - dans un périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur de **BASTOGNE** approuvé par Arrêté royal ou exécutif du 05/09/1980 (**M** .**B**. du 24/03/1981) et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir ou d'urbanisation délivré après le 1er janvier 1977.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans.

Le bien :

- Est situé dans un parc naturel
- N'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement (ancien permis d'exploiter).
- > Ne fait pas l'objet d'un permis de location.
- N'est grevé d'aucune zone de recul, alignement, distance à observer vis-à-vis des voisins, expropriation pour cause d'utilité publique.
- > N'est pas repris dans un plan ou projet de plan de remembrement.
- N'est pas repris sur la Liste de Sauvegarde des Biens Immobiliers.
- N'a pas fait l'objet d'une procédure de classement.
- N'a pas fait l'objet d'une mesure de lutte contre l'insalubrité.
- > N'est pas situé dans le périmètre d'un site d'activité économique désaffecté.
- ➤ N'est pas inscrit dans la banque de données de l'état des sols visés à l'article 14 du décret relatif à l'assainissement des sols pollués.

Le bien n'est pas situé dans une zone à risque, au vu de la carte de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau du sous-bassin hydrographique de l'Ourthe adoptée par le Gouvernement wallon le 13 juillet 2006.

Le bien est situé à moins de 50m d'un cours d'eau non navigable non classé.

2% de la superficie du bien est situé dans le périmètre du site Natura 2000 BE34032 (Bassin de l'Ourthe occidentale) visé par l'article 1bis alinéa unique 18° de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifié par le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

REMARQUES:

- Le bien n'a fait l'objet d'aucune infraction constatée par procès-verbal.
- L'existence ou non d'une servitude est à vérifier auprès du bureau de l'enregistrement de Neufchâteau, rue du Clos des Seigneurs, NEU2 à 6840 Neufchâteau.

Nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

A BERTOGNE, le 26 octobre 2023.

Pour le Collège,

La Directrice générale, F. LEROY The state of the s

Le Bourgmestre, JM FRANCO